

décédé à Boulogne le
14 août 1894
maréchal de France
le 23 août 1894
le général

Mairie de La Gird

ARRONDISSEMENT DE Coulon

Du Vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-un, à neuf heures du matin

N° 33

Mari-Jeanne
Clarise
Henriette
Mignone

ACTE DE NAISSANCE de Mari-Jeanne, Clarise, Henriette, Mignone
née à La Gird le Vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-un, à quatre heures du soir
filie de Barthélemy, Mignone, né à Condoenne
département d'Italie profession de Carrier âgé de
ans, domicilié à La Gird et de Marie, Garbarini
née à Condoenne département d'Italie
profession d'Accum. âgée de ans, domiciliée
à La Gird (Mar.) avec son mari
Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Féminin
Sur la déclaration à moi faite par L. det Barthélemy, Mignone per
L'enfant âgé de ans, profession de Carrier
domicilié à La Gird

Premier témoin, François, Jean, Baptiste, Carrel, âgé de ans,
profession de Propriétaire domicilié à La Gird
Second témoin, Justin, Mussey, âgé de ans,
profession de Marchand, Quincaille, domicilié à La Gird
Le Maire, Jean, Joseph, Raymond, adjoint
délicieux par Monsieur L. Maire de La Gird
remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception du per, qui a del the, ditthe

Signature de Mari-Jeanne, Clarise, Henriette, Mignone
Signature de Raymond

Mairie de La Gird

ARRONDISSEMENT DE Coulon

Du Vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-un, à huit heures du matin

N° 34

Eugénie
Noëlle
Courdoun

ACTE DE NAISSANCE de Eugénie, Noëlle, Courdoun
née à La Gird le Vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-un, à quatre heures du soir
filie de Bernard, Jacobin, Courdoun, né à La Gird
département d'Ille-et-Vilaine profession de d' ans, domicilié à La Gird
ans, domicilié à La Gird et de Marie, Courdoun
née à Bernay département de l'Eure
profession d'Accum. âgée de ans, domiciliée
à La Gird (Mar.) avec son mari
Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Féminin
Sur la déclaration à moi faite par L. det Bernard, Jacobin, Courdoun
per L. l'enfant âgé de ans, profession de d' ans, domicilié à La Gird
domicilié à La Gird

Premier témoin, Rachid, Vitten, âgé de ans,
profession de d' domicilié à La Gird
Second témoin, Euphrasie, Buffe, âgé de ans,
profession de d' domicilié à La Gird
CONSTATE, suivant la loi par moi Jean, Joseph, Raymond, adjoint
délicieux par Monsieur L. Maire de La Gird

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Signature de Courdoun
Signature de Buffe
Signature de Raymond

Mariée à Boulogne le
14 août 1894
maréchal de France
le 23 août 1894
le général

Mairie de

ARRONDISSEMENT DE

Du mil huit cent quatre-vingt-un, à heure

ACTE DE NAISSANCE de
né à le par
fil a remplissant la fonction d'Officier de l'état civil
département d'Ille-et-Vilaine profession de d' ans, domicilié à
ans, domicilié à
profession d'Accum. âgée de ans, domiciliée
à La Gird, l'1^{re} âgée de ans, domiciliée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe
Sur la déclaration à moi faite par
domicilié à

Premier témoin,
profession d'Accum. âgée de ans,
Second témoin,
profession d'Accum. âgée de ans,
CONSTATE, suivant la loi par moi

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins, qui ont

Mairie de

ARRONDISSEMENT DE

Du mil huit cent quatre-vingt-un, à heure

ACTE DE NAISSANCE d
né à le
fil a remplissant la fonction d'Officier de l'état civil
département d'Ille-et-Vilaine profession de d' ans, domicilié à
ans, domicilié à
profession d'Accum. âgée de ans, domiciliée
à La Gird, l'1^{re} âgée de ans, domiciliée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe
Sur la déclaration à moi faite par
domicilié à

Premier témoin,
profession d'Accum. âgée de ans,
Second témoin,
profession d'Accum. âgée de ans,
CONSTATE, suivant la loi par moi

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins, qui ont